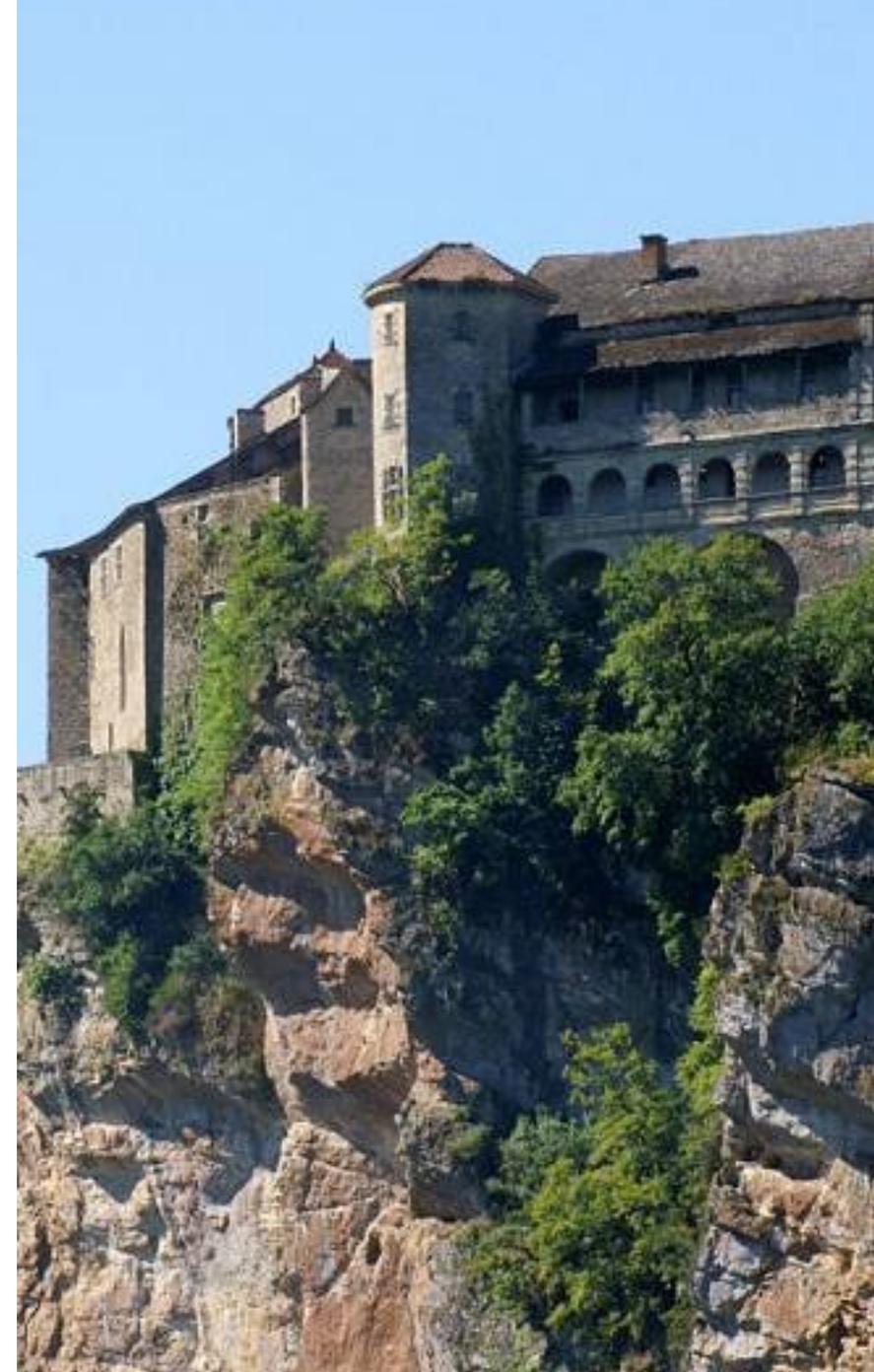


Bilan annuel de l'action de la Drac dans le **département du Tarn-et-Garonne (82)**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Bruniquel, Tarn-et-Garonne (82)

Le Tarn-et-Garonne, c'est...

Le Tarn-et-Garonne est un département **très rural**, **relativement pauvre**, aux **forts contrastes territoriaux**, et dont les équilibres fluctuent en fonction des différentes dynamiques politiques en œuvre.

La compétence culture se structure au sein du département, qui a accueilli 1/3 de nouveaux élus mais aussi de nouveaux techniciens en 2021.

240 Monuments historiques – dont **6** État

6 musées de France

3 Pays d'art et d'histoire (PAH)

5 Quartiers politique de la ville (QPV)

9 dispositifs petites villes de demain (PVD)

La participation de la Drac s'y élève à **5,19 €** par habitant.

Préfet du département : Vincent Roberti

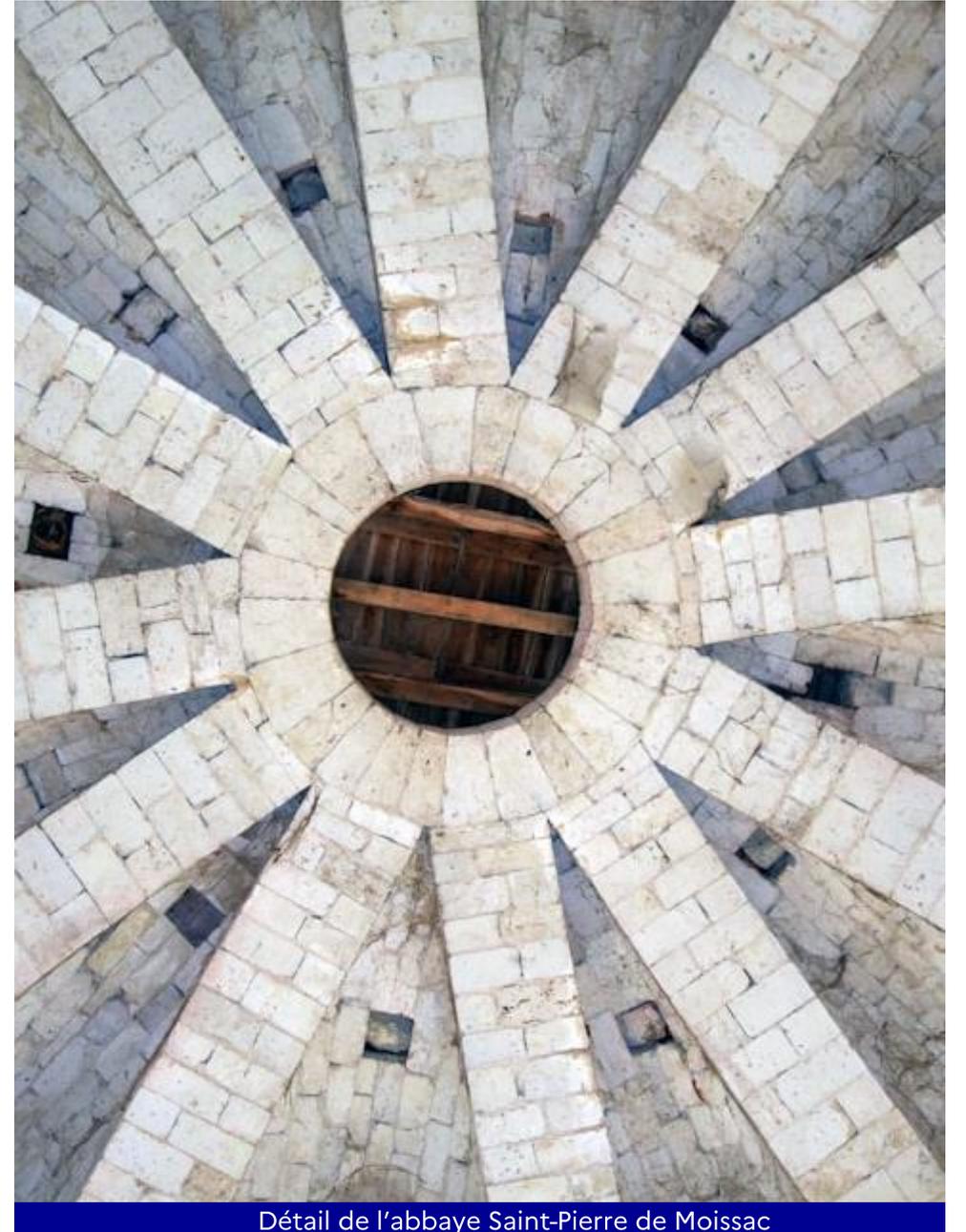
Président du conseil départemental : Michel Weill

Patrimoine

Monuments historiques et espaces protégés

L'Udap 82 instruit plus de **3 000 demandes d'autorisations de travaux par an**, donnant lieu à peu de recours. Les **5 sites patrimoniaux remarquables (SPR)** du Pays Midi Quercy sont un succès, salué au niveau national, de même que la mise en place du **Pays d'art et d'histoire (PAH)** du Pays Midi Quercy.

La convention **ville d'art et d'histoire** de Moissac est parvenue à échéance en 2022 et doit être renouvelée.



Détail de l'abbaye Saint-Pierre de Moissac

Patrimoine

Monuments historiques et espaces protégés



La cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Montauban

Le site mobilisant l'essentiel de l'action de la Drac en matière de monuments historiques dans le Tarn-et-Garonne actuellement est la cathédrale de Montauban. À la suite de la découverte d'importantes fissures fin octobre 2020 par les agents de la CRMH, la cathédrale a été fermée au public et les principales fissures mises sous surveillance dès décembre 2020. Après de nombreux développements judiciaires ayant abouti à exonérer l'État de toute responsabilité dans cette situation, les travaux de réhabilitation vont désormais être suivis par l'opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (Oppic). Les dernières discussions ont abouti à un compromis consistant à avancer sur le calendrier initialement prévu et envisager **une réouverture partielle au public avant la fin des travaux.**

Parmi les principales opérations accompagnées par les services de la Drac, on retiendra par ailleurs la maison Muratet, exceptionnelle demeure médiévale acquise par la commune de Saint-Antonin-Noble-Val, l'église de Bouillac, le château de Bruniquel et l'abbatiale de Moissac, propriété de la municipalité.

Patrimoine

Musées

Montauban concentre les plus importants musées du département, avec le musée Ingres-Bourdelle, fort de son **importante rénovation** (2019), et le muséum Victor-Brun.

Deux structures de Tarn-et-Garonne souhaitent s'engager dans une demande d'appellation Musée de France : le musée Firmin Bouisset à Castelsarrasin et le Magma (musée des arts graphiques et des musiques actuelles) à Finhan, qui a récemment pris contact avec le service des musées de France dans ce sens.



Le musée Ingres-Bourdelle de Montauban

Patrimoine

Archéologie

L'archéologie préventive connaît, depuis quelques années maintenant, **un essor particulièrement significatif** à l'échelle du territoire départemental. Plusieurs opérations d'envergure sont venues ponctuer l'actualité de la recherche archéologique régionale, comme l'opération de fouille archéologique préventive de la place Nationale à Montauban réalisée depuis 2021 qui a permis de mettre au jour des éléments rares documentant la vie dans le centre de Montauban à l'époque moderne, et constituant un ensemble à étudier, stabiliser et conserver. La mairie a annoncé, après plusieurs échanges et rencontres de présentation de la collection, qu'elle ne souhaitait pas accepter la propriété de cet ensemble, qui échoira donc à l'État.



La place Nationale de Montauban dont les fouilles archéologiques ont permis de mettre au jour des éléments rares

Patrimoine

Archéologie

Par ailleurs, dans le cadre de la **réhabilitation complète** de l'abbaye de Belleperche, le Département propriétaire de l'abbaye cistercienne souhaite reprendre l'étude de programmation visant à sa valorisation. Un cahier des charges d'étude archéologique a été fourni en ce sens au conseil départemental 82. À Escatalens, un projet de **centre de conservation et d'étude des biens archéologiques mobiliers (CCE)** a été intégré par le Grand Montauban dans ses projets phare et est, à ce stade, inscrit au schéma national des CCE du ministère de la Culture ainsi qu'au CPER. Le coût du projet serait évalué, toutes options comprises, à **5 M€**. Un autre projet de CCE est à l'étude sur le territoire du PETR Midi-Quercy. L'étude de faisabilité s'achève : elle a démontré la **non adéquation** de la Maison Muratet pour ce projet et fourni les données nécessaires à la formulation d'un nouveau projet (volumes et espaces nécessaires).



L'abbaye de Belleperche, entièrement réhabilitée

Patrimoine

Archéologie

Enfin, une **étude de définition et de programmation pour la valorisation culturelle, patrimoniale et touristique** de la grotte de Bruniquel, inaccessible aux visites et classée au titre des MH, a été menée il y a quelques années sous la maîtrise d'ouvrage du Département, en étroite concertation avec les services de l'État. Le diagnostic du territoire a permis de proposer un positionnement thématique autour de Neandertal. Parallèlement, les travaux de recherche se poursuivent dans la grotte. Les châteaux, propriétés de la commune et en phase de restauration, seraient destinés à accueillir un espace de valorisation dédié à la grotte. Ce projet est inscrit au contrat de plan État-Région (CPER) et un établissement public de coopération culturelle (EPCC) permettant la gestion de cet ensemble est en cours de réflexion.



Vers la valorisation culturelle, patrimoniale et touristique de la grotte de Bruniquel

Création et action culturelle

Création

L'abbaye de Beaulieu à Ginals, administrée par le Centre des monuments nationaux (CMN), se distingue comme **lieu d'accueil d'expositions d'envergure**, associant patrimoine et création. Un nouveau festival, porté par Anima Nostra (dirigé par Christopher Gibert), y a d'ailleurs vu le jour en 2023. À Nègrepelisse, à la suite de la fermeture, l'année dernière, du centre d'art d'intérêt national (label État) «La Cuisine» avec le retrait de la collectivité, l'achèvement de la liquidation est toujours en cours. Une consultation de la population locale sur les suites à donner au projet a été lancée. On peut aussi signaler une initiative privée à Caylus, « Draw international », espace de recherche et d'expérimentation autour de l'art et design, conçu pour le développement et la promotion de la création contemporaine dans l'enseignement et la pratique professionnelle, fondé par deux artistes anglais, John et Grete McNorton, en partenariat avec le Frac Occitanie Toulouse - qui se traduit par une exposition des œuvres de la collection et l'accueil d'un artiste en résidence. Le Bazart à Saint-Antonin accueille, quant à lui, artistes et artisans en résidence autour des métiers d'art, en particulier dans le domaine du textile. Un autre lieu de référence est le musée Ingres avec les expositions temporaires dont le commissariat est confié aux époux Martin, Laure et Jean-Hubert, qui ont une résidence à Montech.

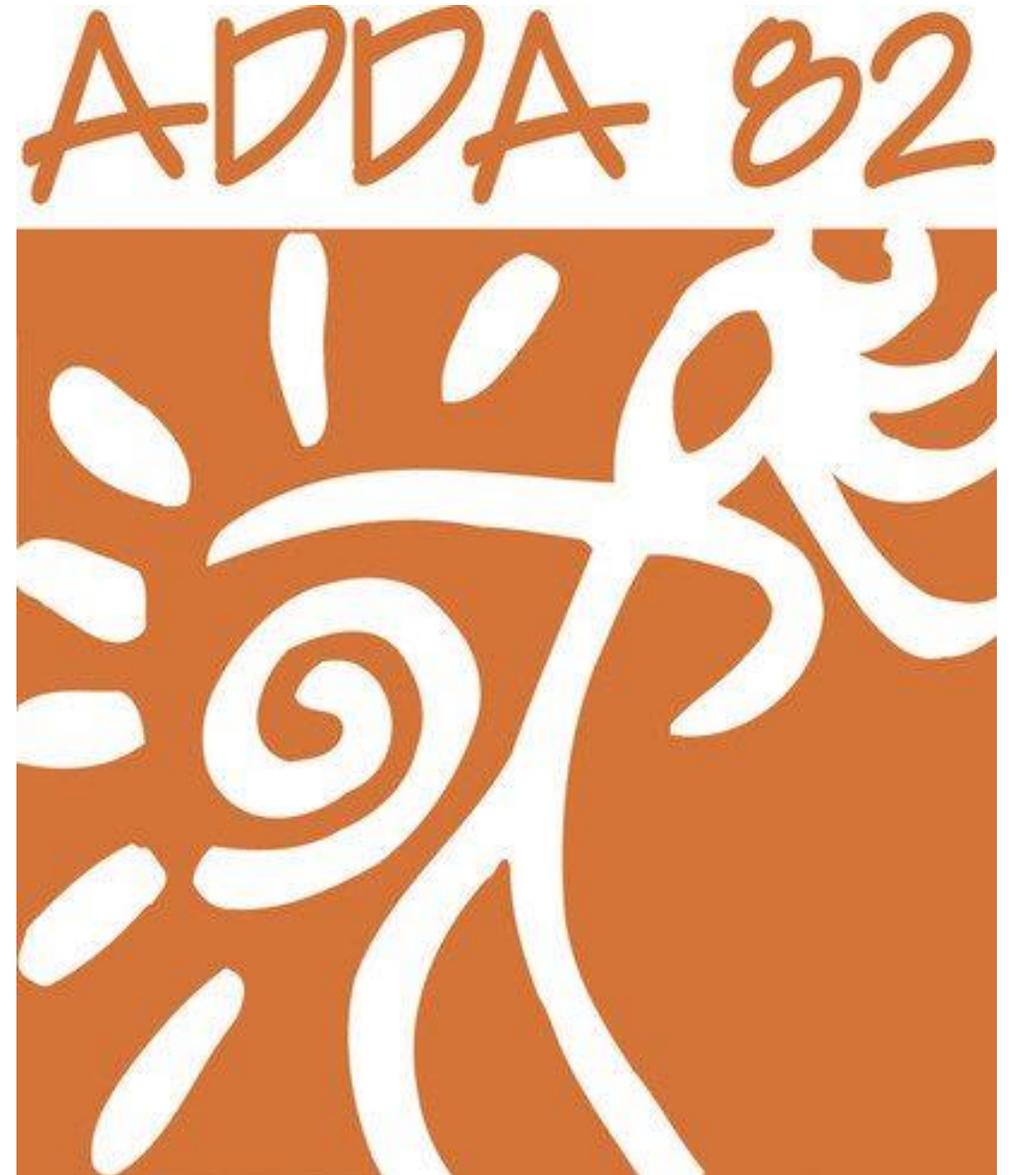


Le textile au cœur du Bazart

Création et action culturelle

Création

Du côté des arts vivants, le paysage est en cours de structuration. Le département **ne présente aucun label**, sinon la **scène de musiques actuelles (Smac)** de Montauban, le « Rio Grande » qui fait actuellement l'objet d'un projet d'extension inscrit au CPER. Un comité de pilotage a été sollicité auprès de la ville par les différents partenaires. L'association départementale pour le développement des arts (Adda) de Tarn-et-Garonne, dirigée par Annabelle Couty et présidée par la députée Valérie Rabault, très active sur les sujets culturels de sa circonscription, est soutenue par la Drac à la fois au titre des « **missions fondamentales** » et du « **100 % EAC** ». La structure souhaite, par ailleurs, accéder à l'appellation « **Scène conventionnée d'intérêt national** » pour l'art, l'enfance et le territoire, ce à quoi la Drac a émis un avis favorable et travaille de façon approfondie avec les partenaires. L'année 2023 fut une année de transition allant en 2024 vers une appellation pleine et effective.



Création et action culturelle

Industries culturelles et créatives

Sur le volet du livre et de la lecture publique, un schéma départemental est en place, avec un **contrat territoire lecture (CTL)** et un **contrat itinérance en direction des bibliothèques communales et intercommunales**. Ces actions s'inscrivent dans un schéma de **développement de la lecture publique** pour 2020-2024, à la définition duquel la Drac a été associée. Un CTL (2022-2024) est en cours avec la ville et l'agglomération de Montauban, associant également le Département. Son premier enjeu sera de mettre en œuvre un rayonnement actif de la médiathèque de Montauban (MéMo) sur le territoire de l'agglomération. Cette convention permettra également d'accompagner, le cas échéant, les projets de création d'établissements supplémentaires à Montauban. Le festival des « Lettres d'Automne » à Montauban se distingue en outre par sa qualité. Le département est par ailleurs bien équipé en matière de cinéma. Il propose une offre d'enseignement sur le cinéma d'animation et sera bientôt porteur du dispositif « Collège au cinéma ».



Un schéma départemental qui se met en place sur le volet livre et lecture

Création et action culturelle

Éducation artistique et culturelle/action culturelle et territoriale

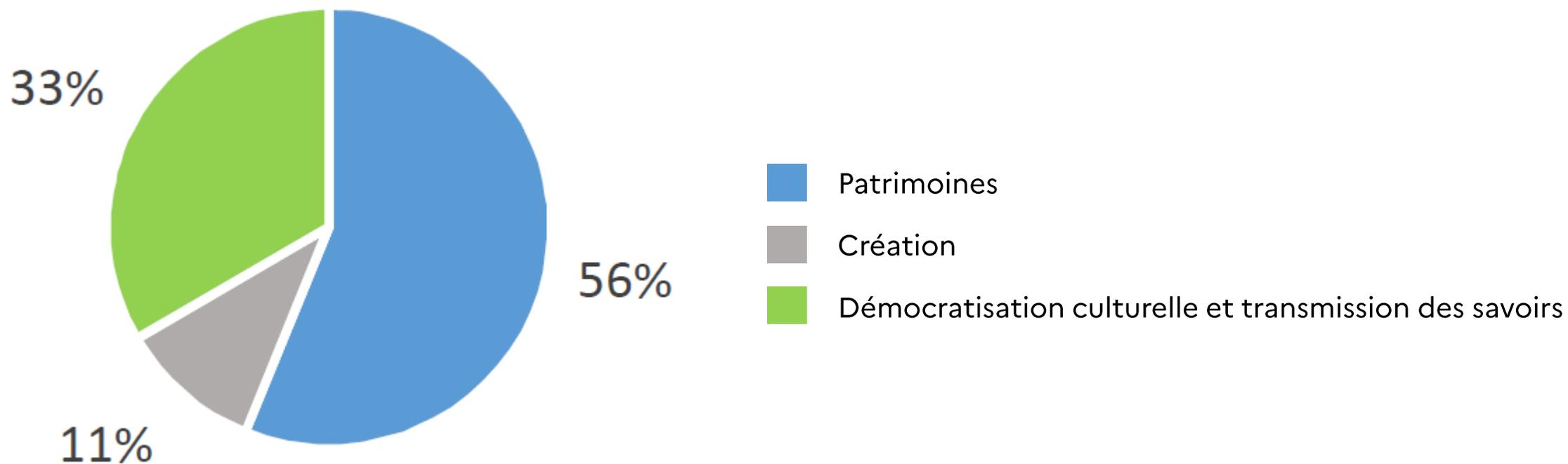
Un comité départemental est en place depuis 2018 et se réunit régulièrement sous l'égide du préfet, du président du CD 82, de la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) et de l'association des maires de France AMF 82. Deux **conventions de généralisation** ont été signées, avec le CD 82 (arrivée à terme), pour un montant de **20 500 €** et avec le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Midi Quercy pour un montant de **15 000 €**. À venir possiblement en 2024, la signature de deux autres conventions de généralisation de l'éducation artistique et culturelle (CGEAC) respectivement avec l'établissement public de coopération internationale (EPCI) des Deux rives et le Pays de Serres en Quercy. Par ailleurs, le dispositif du pass Culture réunit **9 300** bénéficiaires actuels, pour un taux de couverture des **+ 18 ans à 84 %**, des **- de 18 ans à 94 %** et **79 structures culturelles** inscrites (bilan satisfaisant à la fois au regard du reste de la région et de la ruralité du département). Enfin, **une Micro-Folie**, portée par la ligue de l'enseignement 82, itinérante sur le PETR Garonne Quercy Gascogne, intégrant les deux sites quartiers politique de la ville (QPV) et financée sur fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), a été inaugurée en septembre 23 à Beaumont-de-Lomagne. D'autres projets sont envisagés pour 2024.



Deux conventions de généralisation signées dans le département

Budget

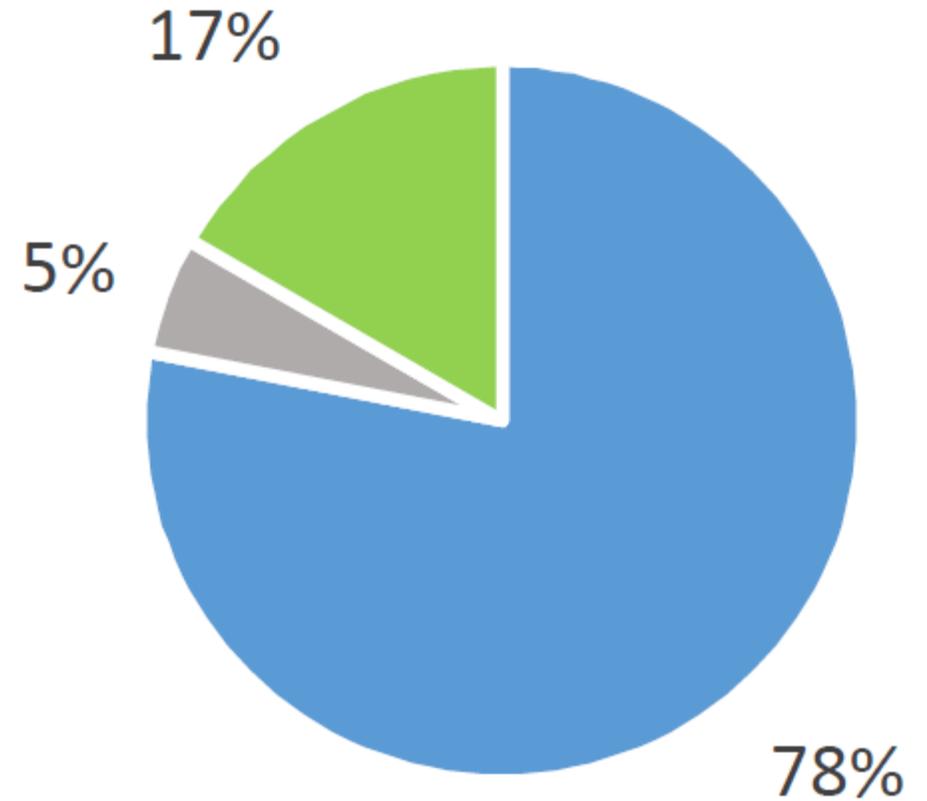
Répartition des crédits par programme



Budget

Nombre de projets par programme

- Patrimoines
- Création
- Démocratisation culturelle et transmission des savoirs



Budget

Subvention moyenne par programme

